

Le cri d'alarme des VRAIS BRASSEURS belges

La bière belge, qui est censée être une de nos dernières fiertés nationales, est actuellement en grand danger.

En effet, une flopée d'entreprises à visées purement commerciales est en train de mettre sérieusement à mal sa réputation. Nous voulons parler d'entreprises gérées par de faux brasseurs, par opposition aux brasseries authentiques.

Il s'agit en fait d'entreprises marchandes, qui vendent des bières qu'elles ne fabriquent pas elles-mêmes, tout en se faisant passer, de manière plus ou moins subtile, pour de véritables brasseries. Leurs bières sont en réalité fabriquées par des brasseries qui se sont spécialisées dans la fabrication pour des tiers. Une petite poignée de brasseries « à façon » (dont, soit dit en passant, nous respectons les dirigeants, car ils sont brasseurs comme nous) se sont concentrées sur ce business en Belgique.

Le faux-semblant devient la norme

Actuellement, suite à un intérêt grandissant pour la bière, chez nous comme à l'étranger, une nouvelle « brasserie » s'ouvre à peu près tous les 15 jours dans notre pays. Nous estimons qu'environ 75 % de ces entreprises n'ont en réalité de brasserie que le nom, et qu'aucune bière n'est réellement fabriquée en leur sein. Et en toute logique, puisqu'elles ne possèdent pas d'équipement de brassage !

La plupart du temps, ces soi-disant brasseries se composent de gens qui ne sont pas brasseurs, soit parce qu'ils n'ont pas l'expérience, ou la formation, voire les deux. Leur entreprise démarre en général par un splendide site internet. Ce sont bien entendu les rois des réseaux sociaux, du réseautage tout court, et de la chasse aux médias, à qui ils racontent de belles histoires. En retour, ils reçoivent des passages télé ou des articles leur assurant une publicité gratuite. Ils font cela en général avec grand talent, le marketing ayant pour eux toujours la priorité.

Dans certains cas, ces faux brasseurs vont jusqu'à présenter devant les objectifs des caméras des bières brassées par eux en tout petit volume

(allant parfois même jusqu'à la casserole), alors que tout ce qui se retrouvera dans le commerce est fabriqué par une « brasserie à façon ». D'autres entreprises achètent du matériel permettant de montrer aux gens un atelier de production d'apparence artisanale, où de la bière est effectivement produite, mais en passant sous silence que la grande majorité de ce qui se retrouvera dans le commerce est fabriquée ailleurs !

Le phénomène n'est certes pas nouveau : des marques connues du grand public sont ainsi vendues par des faux brasseurs depuis des années. Mais il prend depuis peu une ampleur nouvelle, la manipulation des gens via les médias étant portée à une échelle jusqu'ici inédite. On peut considérer qu'il s'agit d'une véritable arnaque aux consommateurs, à laquelle devraient en principe s'attaquer les associations qui sont censées défendre leurs droits...

La négation du métier de brasseur

Une des choses qui nous choque le plus, c'est que ces gens foulent au pied la notion même de métier, qu'ils vident complètement de son sens. En effet, dans leur monde, plus besoin de brasseur dans le sens traditionnel du terme : on a d'un côté des experts qui fabriquent en usine, et de l'autre des marchands qui se font passer pour ce qu'ils ne sont pas. Il n'y a ici absolument aucune démarche d'artisan, de créateur, qui a des idées qui lui sont propres, un véritable savoir-faire, et qui essaye de faire partager ses créations – qu'il assume pleinement comme étant personnelles – avec son public. Tout ce que font ces faux brasseurs est, sous des dehors souvent faussement candides, d'essayer désespérément de flairer la tendance du marché afin de pouvoir vendre leur produit plus facilement et de faire du profit. Et ça, ça se résume effectivement à un seul mot : du pur marketing.

Il est intéressant de voir qu'ils bafouent également la notion d'entrepreneuriat. Dans celle-ci, intervient en principe la notion de prise de risque et d'effort, voire de sacrifice. Rien de tout cela ici, puisqu'il s'agit avant tout de « sentir le marché », sans investir dans du matériel, en attendant tranquillement qu'un millionnaire blasé, une banque ou des crowdfunders crédules, vienne leur apporter les fonds nécessaires. Autre avantage pour ces non-entrepreneurs : si un brassin est raté, ils ne doivent pas le payer. On peut donc clairement parler de concurrence déloyale par rapport aux brasseurs authentiques.

Ajoutons encore que ces pratiques mènent insensiblement à une uniformisation du goût de la bière belge, puisque les brasseries productrices

de ces bières à façon impriment forcément leur marque de fabrique à toutes leurs créations.

Le « made in Belgium » ridiculisé ; une profession et un savoir-faire non protégés

Le fait est que de telles pratiques mettent la bière belge et sa réputation en réel danger. Bientôt en effet, le made in Belgium indiqué sur les étiquettes ne vaudra plus rien dire du tout, vu qu'il s'agira potentiellement de produits fabriqués à façon par des experts pouvant se trouver n'importe où sur la planète, et vendus par des commerciaux qui ont érigé le faux-semblant en modèle économique. Tous les vrais brasseurs sont ainsi mis en danger, des plus grands aux plus petits. Dans le monde du vin, cette situation aurait déjà provoqué un immense tollé. La bière, pourtant bien plus compliquée à fabriquer qu'un vin, serait-elle déconsidérée dans notre pays ?

C'est ici qu'on se rend compte que le métier de brasseur, comme d'ailleurs la notion de « brasserie » ne sont, dans notre soi-disant Paradis de la Bière, absolument pas protégés. Nous lançons donc aux institutions et hommes politiques concernés un appel pour qu'une législation soit développée, qui protégera efficacement notre profession. Un des points importants qu'elle devra comporter est l'obligation de transparence, se matérialisant au minimum par une mention claire – nous insistons sur ce terme – sur chaque étiquette, de la brasserie qui a réellement fabriqué le contenu de la bouteille. De même, ne devraient pouvoir utiliser le terme « Brasserie » que les entreprises de fabrication et vente de bière qui possèdent en propre leur équipement de brassage et y fabriquent l'entièreté de leur production.

La bière est actuellement terriblement tendance, et ce n'est évidemment pas nous qui allons nous plaindre de ce juste état des choses. Le revers de la médaille est que cette industrie commence à attirer de nombreux imposteurs, qui profitent de la crédulité des gens pour faire du profit sans aucune éthique. Le métier de brasseur est à nos yeux un des plus beaux du monde, mais c'est un métier terriblement dur et exigeant, qui demande une multitude de compétences. Il est grand temps que les autorités le protègent comme il le mérite. La récente proposition d'inscription de la bière belge au patrimoine immatériel de l'UNESCO est une fort belle idée, mais sa concrétisation éventuelle n'aura de sens que si les bières de producteurs sont protégées par rapport aux bières d'imposteurs. Faire passer le message que n'importe qui peut mettre de la bière sur le marché et se prétendre brasseur est non

seulement une arnaque au consommateur mais aussi une insulte à des siècles de tradition, de culture et de savoir-faire.

Yvan De Baets et Bernard Leboucq (Brasserie de la Senne), Jean Van Roy (Brasserie Cantillon), Catherine et Philippe Minne (Brasserie de Bastogne), Kris Herteleer (Brouwerij De Dolle Brouwers), Pierre Tilquin (Gueuzerie Tilquin), Alexandre Dumont (Brasserie Jandrain-Jandrenouille), Pierre-Alex, Marie-Noëlle et Kevin Carlier (Brasserie de Blaugies), Jef Van den Steen (Brouwerij de Glazen Toren), Pierre Jacob (Brasserie Saint-Monon), Marc-Antoine De Mees (Brasserie Brunehaut), Luc Festjens (Brouwerij Den Toetèlèr), Pierre Gobron (Brasserie Les 3 Fourquets), Gregory Verhelst (Brasserie de Rulles), Kristof Vandebussche (Brouwerij Fort Lapin), Laurent Agache (Brasserie de Cazeau), Didier CORNET et Louis FRAIPONT (brasserie du Flo de Blehen) et tous les autres brasseurs authentiques...